

Sarlat, le 25 novembre 2024

Pôle citoyenneté Cérémonie du 14 décembre 2024

Cette cérémonie est le point d'orgue des actions mises en place par le Pôle citoyenneté au cours de l'année 2024. L'occasion de féliciter toutes les personnes et associations qui ont obtenu un diplôme, un trophée et ont franchi le cap de la majorité.

// Les Trophées de la citoyenneté

>> Les Trophées de la Citoyenneté visent à soutenir, accompagner et distinguer des initiatives portées par des associations ou des citoyens, à titre individuel ou en groupe.

>> Les lauréats se voient remettre un diplôme de la ville et une aide d'un montant allant de 500 € à 1000 € destinée à la poursuite de leurs projets ou activités.

Les lauréats 2024 :

- **L'association Compagnie Keruzha et sa présidente Jany Pons Ballester.**

L'association Keruzha en Périgord Noir, en partenariat avec Rouletabille en Pays de l'Isle et Le Corps Sage en Pays d'Albret, a mené à bien le projet de création collective intitulé « Au Pays des Marelles ». Ce spectacle déambulatoire, guidé par un fil narratif et animé par des personnages, invite le public à cheminer d'une étape à l'autre.

Créé sur trois territoires, ce projet a mobilisé pendant un an 500 participants de tous âges et horizons. À travers des rencontres et des ateliers, ils ont travaillé ensemble pour créer, coopérer, tisser des liens et développer leur pouvoir d'agir, tant personnel que collectif.

- **Les élèves de l'accueil périscolaire de l'école de Ferdinand Buisson.**

Les élèves de l'accueil périscolaire de l'école Ferdinand Buisson se sont distingués dans le cadre du programme national pHARe, dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire. En participant au concours national « Non au harcèlement », ils ont conçu une affiche de prévention portant le slogan : « À l'école, à la récré - Harceler n'est pas jouer ».

Sous la coordination de leur animatrice pendant les ateliers périscolaires, ces jeunes Sarladais ont fait preuve de créativité et d'engagement. Ce projet collectif témoigne de leur mobilisation pour briser la loi du silence, sensibiliser et promouvoir un environnement scolaire respectueux.

Communiqué de presse

Service communication - Ville de SARLAT

Tél. 05 53 31 53 45 / 06 77 33 16 53

Mail : communication@sarlat.fr

// Les Passeports pour la majorité

>> **Les Passeports pour la Majorité** sont remis à tous les jeunes Sarladais ayant atteint l'âge de la majorité pendant l'année en cours.

>> Ce passeport se présente sous la forme d'une carte sur laquelle se trouve un QR Code permettant d'accéder aux sites officiels traitant des droits et devoirs des jeunes majeurs et relayant un certain nombre d'informations utiles à leur quotidien.

Cette année, 47 jeunes majeurs recevront ce passeport. Depuis 2020, 280 jeunes ont reçu le passeport pour la majorité de la Ville de Sarlat

// Les diplômes PSC1

>> Cette action, gratuite, a été mise en place en 2021 pour les sarladais qui souhaitent s'initier aux gestes de premiers secours. Une session a été organisée cette année.

>> Cette formation est dispensée par les Services d'Incendie et de Secours de la Dordogne.

Dix certificats de compétences de citoyen de sécurité civile – PSC1 seront remis pour l'édition 2024. Depuis la mise en place de ce dispositif, 180 personnes ont pu bénéficier de cette formation financée par la municipalité.